



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LYCÉE
FUSTEL
DE COULANGES**



Les CPGE littéraires

2025-2026

 **PORTES-OUVERTES**
Samedi 1^{er} mars 2025 de 9h à 12h

Sommaire

Inscriptions en Classes préparatoires	1
Introduction	2
Les débouchés.....	4
Structure pédagogique	5
Les concours	6
Palmarès	7
Classes préparatoires littéraires « Lettres » A/L	8
Classes préparatoires littéraires « Lettres et Sciences Sociales » B/L ...	10
Classes préparatoires à l'Ecole Nationale des Chartes	12
Historique	14
Hébergement	16

Inscriptions en Classes préparatoires

Procédure d'admission en 1ère année

Inscription Internet à partir du 17 janvier 2024

www.parcoursup.fr

- 1. Ouverture du site pour information : 18 décembre 2024**
- 2. Inscription et saisie des vœux : du 15 janvier au 13 mars 2025**
Chaque candidat peut enregistrer 10 vœux maximum (avec possibilité de « sous-vœux »), sans nécessité de classement des vœux.
- 3. Confirmation des vœux : au plus tard le 2 avril 2025**
- 4. Phase de réponse et choix des candidats : du 2 juin au 9 juillet 2025 inclus**
Une seule phase d'admission en continu.
Les candidats répondent aux propositions qui leur sont faites dans les délais indiqués par la plateforme.

Procédure d'admission en 2ème année

Un formulaire est à demander au lycée Fustel de Coulanges ou à télécharger sur le site internet du lycée (www.lyc-fustel-strasbourg.site.ac-strasbourg.fr). Il devra nous être adressé accompagné des pièces demandées, le plus tôt possible à partir du 15 juin et, en tout état de cause, **avant le 27 juin**. La décision prise par le chef d'établissement après avis des professeurs titulaires des chaires de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles sera communiquée en retour.



Les Classes préparatoires aux Grandes Ecoles Littéraires

Culture et Débouchés assurés !

Un site unique en Alsace : le Lycée Fustel de Coulanges à Strasbourg

Un enseignement exigeant et diversifié ouvert à toutes les sections générales

A deux pas de la cathédrale, le lycée Fustel de Coulanges forme depuis des décennies des étudiants en classes préparatoires littéraires. Elles offrent un enseignement diversifié et exigeant tant par son apport méthodologique que par la culture générale. Les étudiants suivent des cours d'histoire, de langues modernes et anciennes, de philosophie, de littérature, d'histoire des arts, de géographie. A côté de la voie AL (Lettres), la voie BL (Lettres et Sciences Sociales) ajoute à ces disciplines des cours de mathématiques et de sciences sociales (sciences économiques et sociologie), tandis que la filière des Chartes met l'accent sur l'histoire et les langues anciennes et/ou vivantes. L'enseignement est assuré par des professeurs agrégés de l'université qui ont choisi de se consacrer à ces classes et ont été nommés par l'Inspection Générale. Les métiers de l'administration, de l'enseignement, de la recherche universitaire, du journalisme, des sciences économiques, sociales ou politiques, du commerce (notamment dans le marketing, le management et les ressources humaines), du tourisme, de l'édition, de la librairie, de l'interprétariat et de la communication, s'ouvrent ainsi aux étudiants qui ont choisi cette voie d'excellence.

Les études littéraires : une formation recherchée !

Depuis plusieurs années, la presse se fait l'écho du besoin ressenti par le monde de l'entreprise de recruter des étudiants qui savent écrire et s'exprimer avec aisance, qui soient capables de s'adapter à des situations professionnelles variées et complexes. Les études littéraires apportent la souplesse, la finesse et la polyvalence recherchées par de nombreux chefs d'entreprise et recruteurs. Par sa vocation à l'excellence, le lycée Fustel de Coulanges participe donc pleinement à la promotion des études littéraires.

Un enseignement qui ne s'adresse pas à une élite.

Les classes préparatoires littéraires de Fustel de Coulanges s'adressent avant tout à des étudiants motivés, prêts à s'investir pleinement dans leurs études et désireux d'acquérir une solide culture générale. A partir d'un bon dossier de terminale, un lycéen peut espérer intégrer une « hypokhâgne » dont il suivra les cours avec profit. Au terme d'un, deux, voire trois ans, l'étudiant peut poursuivre ses études soit dans une Grande Ecole, soit à l'Université en L3 et en Master.

Un enseignement qui fait ses preuves !

Considéré comme un des meilleurs lycées de Province, le lycée Fustel de Coulanges voit chaque année des étudiants réussir non seulement les grandes écoles de lettres et sciences humaines (Les Ecoles Normales Supérieure de Paris, Lyon et Cachan), mais aussi l'Ecole Nationale des Chartes, l'ENSAE (Ecole de l'INSEE), les grandes écoles de commerce, les Instituts d'Etudes Politiques, les écoles de journalisme.

Des concours plus accessibles pour les étudiants de classes préparatoires littéraires

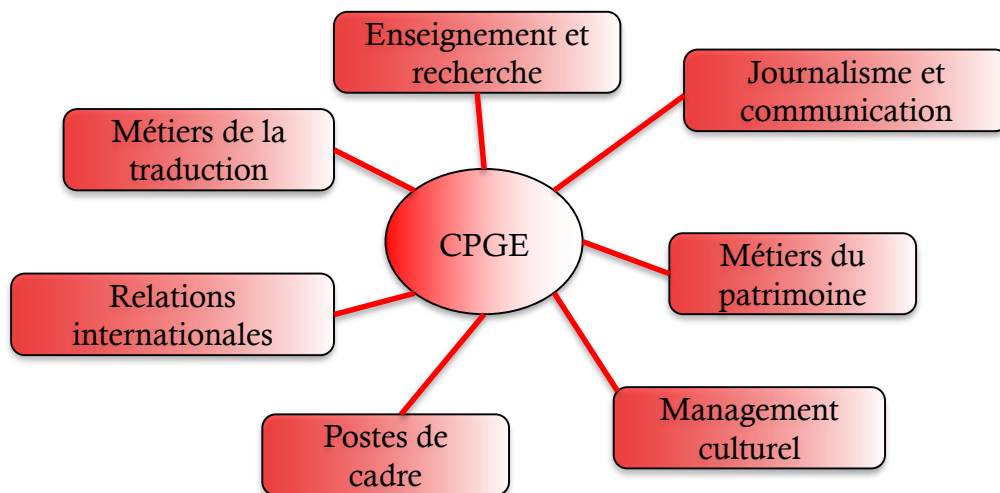
Depuis la session 2009, les deux ENS (ENS Paris et ENS Lettres et Sciences Humaines Lyon) ont créé une banque d'épreuves communes appelée BEL . La voie BL dispose de sa propre banque d'épreuves communes (B L-SES) depuis une dizaine d'années.

La Banque d'Epreuves Littéraires (BEL) s'est élargie aux écoles de commerce et de management, de sciences politiques, de communication, de journalisme ou de traduction depuis 2011 ; ce qui permet aux étudiants de simplifier l'accès à ces concours et de multiplier leurs chances de réussite en poursuivant des projets professionnels variés. Elle contribue ainsi à renforcer le rayonnement de la formation littéraire dispensée en hypokhâgne (première année) et en khâgne (deuxième année).

La possibilité de capitaliser des points ECTS en vue de continuer dans l'université de son choix au sein de l'Union Européenne

Grâce à la réforme européenne qui unifie au sein de l'Union l'évaluation des études universitaires sous la forme de l'attribution de points ou crédits (nommés officiellement ECTS - European Credits Transfer System), l'étudiant des classes préparatoires littéraires obtient à la fin de chaque année scolaire des crédits (60 ECTS) qui lui permettent, s'il le souhaite, de poursuivre des études dans la faculté de son choix, en France ou dans un autre pays de l'Union Européenne. Le Lycée Fustel de Coulanges a, en outre, passé des accords de coopération pédagogique privilégiés avec plusieurs université, dont l'Université de Strasbourg et l'Université de Paris IV- Sorbonne.

QUELS DÉBOUCHÉS APRÈS UNE CLASSE PRÉPARATOIRE LITTÉRAIRE ?



L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

- ▶ en intégrant une École Normale Supérieure (Ulm, Lyon, Cachan), qui vous ouvre les portes de la recherche et où vous serez salarié pendant vos études.
- ▶ en poursuivant un cursus universitaire (master, doctorat), avec les meilleures chances de réussite aux concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et Agrégation).

LES MÉTIERS DU JOURNALISME ET DE LA COMMUNICATION

- ▶ sur concours : Celsa après la prépa ; concours des écoles de journalisme, après une licence à l'université.
- ▶ par le biais de la formation dans certaines écoles de commerce et dans certains Instituts d'Études Politiques.

LES MÉTIERS DU PATRIMOINE

- ▶ par le concours de l'École des Chartes, où vous serez salarié pendant vos études, le concours de conservateur de bibliothèque ou des masters professionnels à l'université.

LE MANAGEMENT CULTUREL

- ▶ par le biais des concours des écoles de commerce ou celui de masters professionnels à l'université.

DES POSTES DE CADRE DANS DES DOMAINES DIVERS DES SECTEURS PUBLIC OU PRIVÉ

- ▶ après une formation dans une école de commerce, d'ingénieurs (voie B/L) ou la réussite à des concours de la fonction publique.

DES PARCOURS DANS LE DOMAINE DES RELATIONS INTERNATIONALES

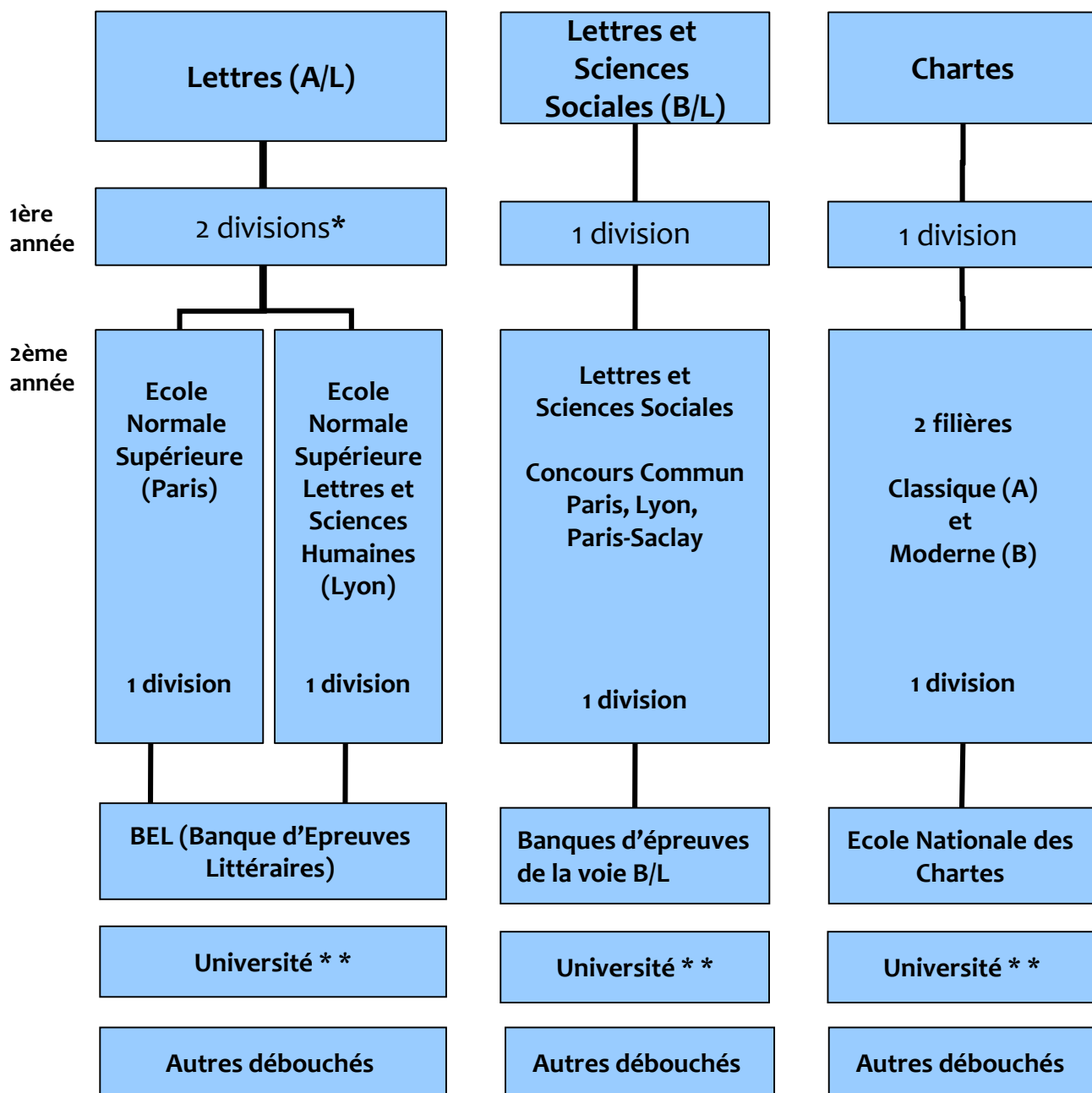
- ▶ par le biais d'un concours ou grâce à une licence et un master à l'université.

LES MÉTIERS DE LA TRADUCTION

- ▶ par le biais d'un concours ou grâce à une licence et un master à l'université

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

8 divisions, 48 places pour chacune

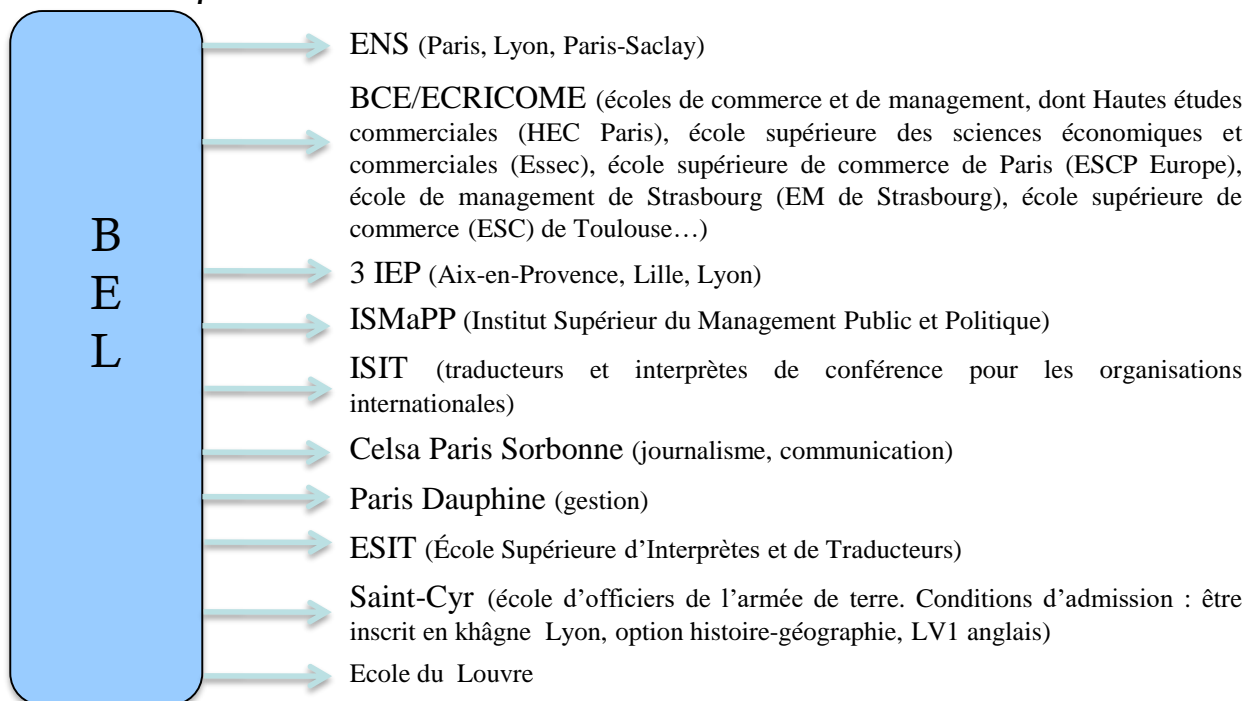


* Le choix de l'ENS (Paris ou Lyon) peut se décider au cours de la première année de CPGE.

** Le lycée Fustel de Coulanges est lié par des conventions aux Universités de Strasbourg, de Paris-Sorbonne, de Nanterre et de Rennes.

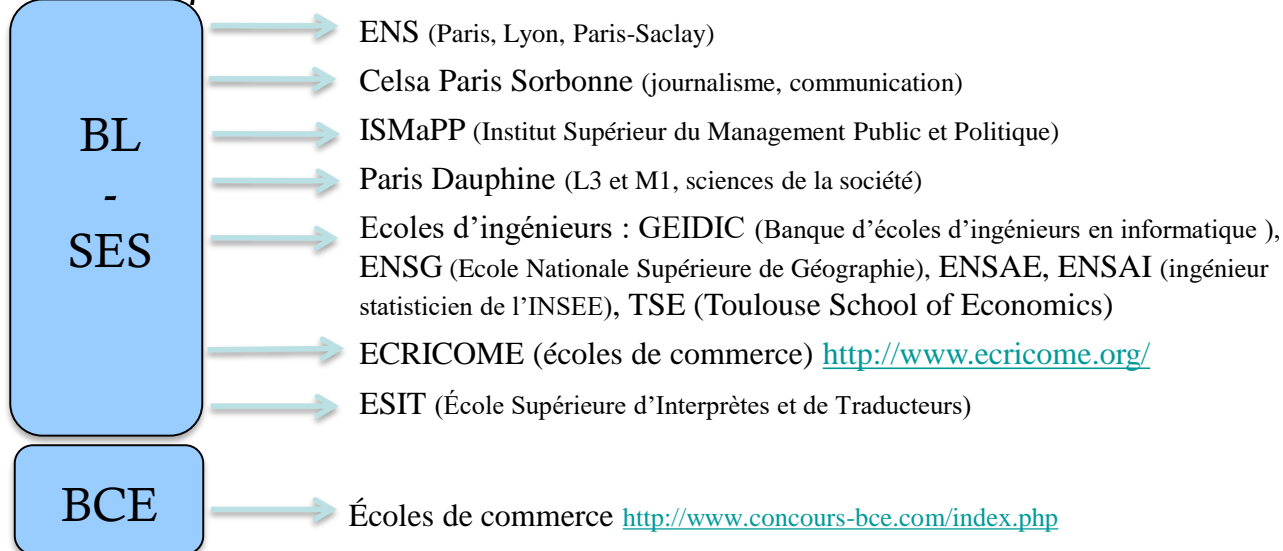
QUELS CONCOURS POUR QUELLE FILIÈRE ?

FILIÈRE A/L

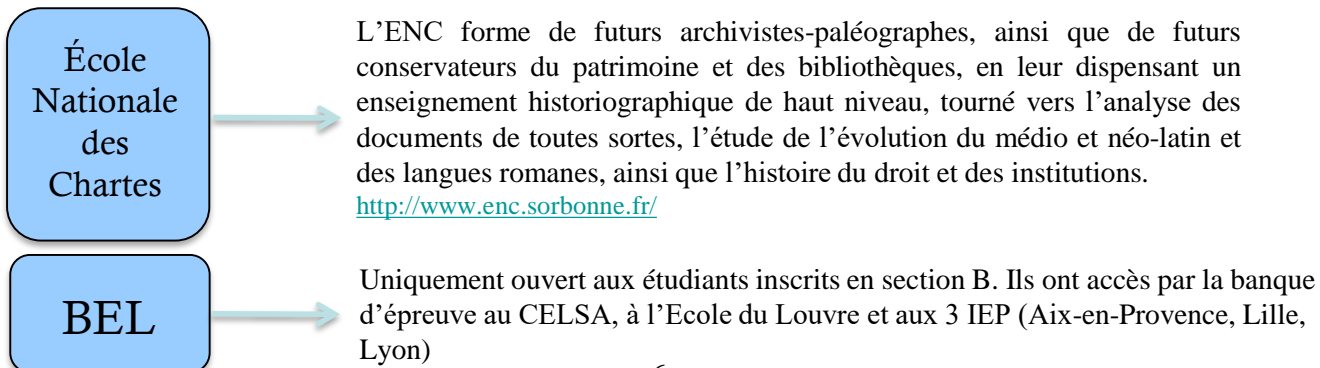


Site internet de la BEL: <http://www.ens.fr/admission/concours-lettres/la-bel/article/les-ecoles-partenaires>

FILIÈRE B/L



FILIÈRE CHARTES



PALMARES DES CLASSES PREPARATOIRES LITTERAIRES -CONCOURS 2023

ENS LSH LYON et ENS PARIS

91 % des étudiants « carrés » ont obtenu 120 E.C.T.S. et valident leur 2^{ème} année de licence

ENS LSH LYON /ADMIS Langues vivantes : 1 étudiant		/Admissibles Langues vivantes : 1 étudiant Sciences humaines : 2 étudiants	/Sous-Admissibles Langues vivantes : 1 étudiant Lettres et Arts : 7 étudiants Sciences humaines : 13 étudiants	ENS PARIS ADMIS 2 étudiants Admissibles : 5 étudiants Sous-Admissibles : 4 étudiants
ECOLE DU LOUVRE Admissibles : 3 étudiants ADMIS : 2 étudiants	EM LYON Admissibles : 2 étudiants ADMIS : 1 étudiant	EM STRASBOURG Admissibles : 4 étudiants ADMIS : 2 étudiants	ESC CLERMONT Admissible : 1 étudiant ADMIS : 1 étudiant	
SKEMA BS Admissibles : 2 étudiants	RENNES BS Admissibles : 4 étudiants	NEOMA Admissibles : 3 étudiants	MONTPELLIER BS Admissibles : 4 étudiants	
KEDGE BS Admissibles : 4 étudiants	AUDENCIA Admissible : 1 étudiant			

ENS BL

93 % des étudiants « carrés » ont obtenu 120 E.C.T.S. et valident leur 2^{ème} année de licence

ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS CONCOURS B/L LETTRES ET SCIENCES SOCIALES Sous-Admissibles : 6 étudiants Admissibles : 1 étudiant		ECOLE NORMALE SUPERIEURE LSH LYON CONCOURS B/L LETTRES ET SCIENCES SCIALES Sous-Admissibles : 6 étudiants	
ECOLE NORMALE SUPERIEURE SACLAY CONCOURS B/L LETTRES ET SCIENCES SOCIALES Sous-Admissibles : 3 étudiants ADMIS : 1 étudiant (sur dossier)		ENSAI Admissibles : 4 étudiants	
		I.E.P. ADMIS : 2 étudiants	
ENSAE Admissible : 1 étudiant	CELSA Admissibles : 2 étudiants ADMIS : 1 étudiant	ISMAPP Admissibles : 2 étudiants ADMIS : 1 étudiant	
NEOMA Admissibles : 5 étudiants ADMIS : 2 étudiants	KEDGE BS Admissibles : 5 étudiants ADMIS : 2 étudiants	EM STRASBOURG Admissibles : 5 étudiants ADMIS : 1 étudiant	
ENSG Admissible : 1 étudiant	RENNES BS Admissibles : 5 étudiants	MONTPELLIER BS Admissibles : 5 étudiants	
PARIS DAUPHINE ADMIS : 3 étudiants	GEDEIC Admissible : 1 étudiant		

ECOLE NATIONALE DES CHARTES

84 % des étudiants « carrés » ont obtenu 120 E.C.T.S. et valident leur 2^{ème} année de licence

SECTION A Sous-Admissible : 1 étudiant Admissibles 3 étudiants	ADMIS : 1 étudiant	SECTION B Sous-Admissibles : 3 étudiants Admissibles 6 étudiants	ADMIS : 4 étudiants
ECOLE DU LOUVRE Admissibles : 3 étudiants ADMIS : 1 étudiant			

Résultats non exhaustifs

Classes Préparatoires Littéraires « Lettres » (A/L)

PROFIL SOUHAITE

Ces filières ouvertes aux élèves issus de terminales s'adressent à des élèves désireux d'approfondir les disciplines de lettres et sciences humaines (lettres, philosophie, histoire et géographie, langues, histoire de l'art), ayant le goût de la lecture et soucieux d'acquérir une solide culture générale.

CONCOURS

Ces classes préparent prioritairement aux concours d'entrée des trois Ecoles Normales Supérieures :

- E.N.S. Paris
- E.N.S. Lettres et Sciences Humaines Lyon
- E.N.S. de Paris-Saclay concours E (anglais)

La première année (hypokhâgne) est INDIFFERENCIEE. C'est en deuxième année (khâgne) qu'interviennent les distinctions entre ENS PARIS, ENS Lettres et Sciences Humaines LYON et ENS de CACHAN (anglais). L'élève optera pour une E.N.S et une dominante qui y prépare :

ENS PARIS, dans l'une des dominantes :

- Lettres classiques (latin* +grec obligatoires*)
- Lettres modernes (latin obligatoire*)
- Philosophie (1 langue ancienne obligatoire*)
- Histoire de l'Art (1 langue ancienne obligatoire*)

* débutant ou confirmé

ENS LSH LYON, dans l'une des dominantes :

- Lettres modernes (latin obligatoire*)
- Philosophie
- Histoire et Géographie
- Allemand
- Anglais
- Histoire de l'Art

CONVENTIONS AVEC LES UNIVERSITES (à lire sur le site du lycée)

Conformément à la loi ESR du 22 juillet 2013 et au décret 2014-1073 du 22 septembre 2014, les étudiants sont tenus de s'inscrire dans une université avec laquelle le lycée a signé une convention. Pour Fustel de Coulanges, il s'agit de :

- **l'Université de Strasbourg (Unistra)**
- **l'Université de Paris IV-Sorbonne**
- **l'Université de Paris X - Nanterre**
- **l'Université de Rennes 2 – UFR d'histoire**

Ces conventions ont pour objectif la sécurisation des parcours des étudiants.

A la fin de chaque année d'étude, 60 crédits ECTS correspondant aux acquis de connaissances, à faire valoir dans leur poursuite d'études supérieures en France comme en Europe, sont attribués aux étudiants. Ils pourront ainsi s'inscrire dans une des filières suivantes :

- ◆ Langues, littérature & civilisation étrangère : Allemand - Anglais – Espagnol – langue et interculturalité (ensemble germanique ou méditerranéen)
- ◆ L.E.A (Anglais – Allemand)
- ◆ Histoire
- ◆ Géographie et aménagement
- ◆ Histoire de l'Art et archéologie
- ◆ Philosophie
- ◆ Humanités
- ◆ Lettres , parcours lettres classiques (latin + grec obligatoires) ou Lettres modernes (latin obligatoire)
- ◆ A.E.S et Droit (inscription sous conditions en L2 à l'UDS après la 2^{ème} année de CPGE)

AUTRES DEBOUCHES

Avec l'élargissement de la BEL, un certain nombre d'établissements (IEP et écoles de commerce notamment...) recrutent via la banque d'épreuves communes.

Axées sur la préparation aux concours d'entrée aux E.N.S., les classes préparatoires A/L offrent par là même une solide formation. Celle-ci permet de poursuivre avec succès des études supérieures dans divers domaines :

- divers masters et magistères à l'université,
- les divers concours de recrutement de l'Education Nationale,
- les écoles de journalisme.

HORAIRES

1ère année, Lettres Supérieures (A/L), « Hypokhâgne »

DISCIPLINES	COURS
Cours communs	
Philosophie	4h +1h
Français	5h
Histoire	5h
Géographie	2h
Langue vivante étrangère A (Allemand ou Anglais)	4h
Langues et culture de l'Antiquité	3h
Langue vivante étrangère B (1)	2h
E.P.S.	2h
Enseignements complémentaires (au choix de l'étudiant)	
Module de spécialité grec (débutant ou confirmé)	2h
Module de spécialité latin (débutant ou confirmé)	2h
Géographie	2h
Langue vivante étrangère B	2h
Histoire des Arts	4h

(1) **Langue vivante B** : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien

À la fin du 1^{er} semestre tout étudiant qui a choisi de suivre des enseignements complémentaires de durée égale ou supérieure à 4h, peut, à sa demande, être dispensé de l'enseignement obligatoire de 2h de langue vivante B.

2ème année, Première Supérieure, « Khâgne »

ENS PARIS	
DISCIPLINES	COURS
COURS COMMUNS	
Philosophie	6h
Français	5h
Latin ou grec	4h
Histoire contemporaine	4h
Langue vivante étrangère Allemand - anglais - espagnol	3h
E.P.S	2h
ENSEIGNEMENT A OPTION	
Enseignement préparant à l'option d'admissibilité et à l'option d'admission	
Grec	4h
Latin	5h
Philosophie	3h
Lettres modernes	3h
Histoire des Arts	4h
Enseignement préparant à l'option d'admission	
Langue vivante étrangère A ou B (littérature et civilisation ou thème oral)	2h
Histoire ancienne	2h

Lettres et Sciences Humaines LYON	
DISCIPLINES	COURS
COURS COMMUNS	
Philosophie	4h
Français	5h
Histoire	2h
Géographie	2h
Langue vivante étrangère Allemand - anglais - espagnol	3h
E.P.S	2h
ENSEIGNEMENT A OPTION	
Option philosophie : Philosophie	6h
Option Lettres Modernes : Littérature	6h
Latin	2h
Option Histoire et Géographie : Histoire	4h
Géographie	4h
Option Langue vivante étrangère : Langue vivante étrangère A	7h
Langue vivante étrangère B	2h
Histoire des Arts	4h

Classes Préparatoires Littéraires

« Lettres et Sciences Sociales » (B/L)

PROFIL SOUHAITÉ ET EXIGENCES

Filière ouverte à tous les bacheliers ayant suivi un enseignement de mathématiques jusqu'en terminale (spécialité ou option),

Classe de culture générale fondée sur une grande capacité de travail et sur une réelle pluridisciplinarité (mathématiques, sciences sociales, philosophie, lettres, histoire, géographie, langues vivantes).

CONCOURS PREPARES

Ecoles Normales Supérieures : ENS Paris, ENS Lyon, ENS Paris-Saclay Concours D

ENSAE (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique)

ENSAI (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Informatique)

INSEE Administrateur stagiaire

ISMAPP (Institut Supérieur du Management Public et Politique)

CELSA (Centre d'Etudes Littéraires et Scientifiques Appliquées)

CONCOURS GEIDIC (Groupe d'Ecoles d'Ingénieurs De l'Information et de la Communication)

ECRICOME (6 grandes écoles de management)

Université Paris-Dauphine L3 ou M1 Sciences de la Société

ENSG (Ecole Nationale Supérieure de Géographie)

ESIT (Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs)

Banque
d'épreuves
communes pour
l'écrit
d'admissibilité

Ecoles Supérieures de Commerce, voie Lettres et Sciences Sociales (les programmes des épreuves sont ceux des E.N.S. correspondant à la section dans laquelle l'étudiant est inscrit)

I.E.P. : la physionomie des matières et leur contenu en termes de programme sont tels que la préparation aux divers concours des I.E.P. est particulièrement favorable dans cette section.

-Possibilité de présenter à l'issue de la Khâgne, le concours d'entrée directe en seconde année de certains I.E.P.

-Pour certains I.E.P., un concours spécifique d'entrée en 3^{ème} année est ouvert aux Khâgneux après une année de « cube » (deuxième tentative au concours des ENS) ou après l'obtention du diplôme de la licence (L3).

CONVENTIONS AVEC LES UNIVERSITES (à lire sur le site du lycée)

Conformément à la loi ESR du 22 juillet 2013 et au décret 2014-1073 du 22 septembre 2014, les étudiants sont tenus de s'inscrire dans une université avec laquelle le lycée a signé une convention. Pour Fustel de Coulanges, il s'agit de :

- **l'Université de Strasbourg (Unistra)**
- **l'Université de Paris IV-Sorbonne**
- **l'Université de Paris X - Nanterre**
- **l'Université de Rennes 2 – UFR d'histoire**

Ces conventions ont pour objectif la sécurisation des parcours des étudiants.

A la fin de chaque année d'étude, 60 crédits ECTS correspondant aux acquis de connaissances, à faire valoir dans leur poursuite d'études supérieures en France comme en Europe, sont attribués aux étudiants. Ils pourront ainsi s'inscrire dans une des filières suivantes :

- ◆ Langues, littérature & civilisation étrangère : Allemand - Anglais – Espagnol- Langue et interculturalité (ensemble germanique ou méditerranéen)
- ◆ Histoire
- ◆ Philosophie
- ◆ Sciences sociales
- ◆ Lettres, parcours Lettres modernes (latin obligatoire), Sciences du langage
- ◆ LEA (Anglais – Allemand)
- ◆ Géographie et Aménagement
- ◆ Humanités
- ◆ Economie-Gestion (uniquement à Strasbourg)
- ◆ A.E.S et Droit (inscription sous conditions en L2 à l'UDS après la 2^{ème} année de CPGE)

AUTRES DEBOUCHES

Possibilité de poursuivre en licence (L3) puis Master (M1 et M2) à l'I.P.A.G. après examen spécifique du dossier par l'I.P.A.G. et avis du Conseil de Classe de Khâgne.

Un certain nombre d'études sont ouvertes par le biais de concours ou d'examens à dominante littéraire (journalisme, haute fonction publique)

La proportion d'étudiants de classes préparatoires littéraires qui intègrent une E.N.S. est modeste (environ 50 places pour 450 candidats, mais une vingtaine supplémentaire pour l'ENSAE et pour l'ENSAI). Cependant la logique de ces préparations est tout autre que celles des classes préparatoires scientifiques dont les concours débouchent sur de nombreuses écoles d'ingénieurs. Axées sur la préparation aux concours d'entrée aux E.N.S., les Khâgnes offrent par là même une solide formation, tant sur le plan des méthodes de travail qu'en culture générale. Les étudiants de Khâgnes, lauréats ou non des concours des E.N.S., peuvent en apprécier le fruit dans leurs études ultérieures : recherche universitaire, CAPES, Agrégation, Grandes Ecoles de Commerce (celles-ci ont ouvert en 1994 un concours spécifique à l'attention des étudiants de Khâgne), Haute Fonction Publique...

HORAIRES

MATIERES	1ère année Lettres Supérieures "Hypokhâgne B/L"	2ème année Première Supérieure "Khâgne B/L"
<u>Cours communs</u>		
Français	4 H	4 H
Philosophie	5 H	4 H
Histoire	4 H	4 H
Mathématiques (1)	7 H	6 à 8 H
Langue vivante étrangère (oral) -Allemand, Anglais ou Espagnol	2 H	2 H
Sciences sociales	4 H	4 H
Total	26 H	24 à 26 H
<u>Cours à Option</u>		
Latin	3 H	3 H
Géographie	3 H	3 H
Langue vivante étrangère (2) - Allemand, Anglais	4 H	4 H
Sciences sociales (oral-programme complémentaire) (1)	2 H	2 H
Total	27 à 31 H	29 à 32 H

(1) Les élèves choisissent au moins un cours à option, deux dans le cas où ils choisissent l'option sciences sociales. Cette dernière est de fait obligatoire pour la préparation des concours de Paris-Saclay (écrit + oral) et LYON (oral) ainsi que pour l'ENSAE

(2) En outre la préparation à l'épreuve de version Paris-Saclay-ENSAE est assurée par une heure supplémentaire en Khâgne (anglais, allemand, espagnol)

Classes Préparatoires au Concours d'Entrée à l'Ecole Nationale des Chartes

PRESENTATION GENERALE

Créé par Louis XIV en 1685 sous le nom de « Collège Royal », le lycée Fustel de Coulanges est un des trois lycées de France préparant à l'Ecole des Chartes, sections classique et moderne.

Les classes préparatoires à l'Ecole des Chartes s'adressent à tous les bacheliers qui se destinent aux carrières offertes par les services d'archives, les bibliothèques, les musées, les monuments historiques.

La scolarité dure deux ans (voire 3 ans) et la fréquentation de tous les cours est obligatoire

CONCOURS PREPARE

Ces classes préparent prioritairement au Concours d'entrée à l'Ecole des Chartes : Sise dans les locaux de la Sorbonne, mais totalement indépendante de celle-ci, l'Ecole des Chartes forme les futurs archivistes et bibliothécaires des grands corps de l'Etat. Ses principaux débouchés sont les Ministères, les Archives nationales ou départementales, les grandes bibliothèques et indirectement, les Monuments historiques et les Musées nationaux et de plus en plus les grandes entreprises privées ainsi que l'enseignement en faculté.

Les études y durent 4 ans pendant lesquels les élèves ont la qualité de fonctionnaire et sont rémunérés. La quatrième année du cursus est consacrée à la rédaction d'un mémoire (thèse) ; il existe un concours de sortie, déterminant pour le choix des affectations ultérieures.

AUTRES DEBOUCHES

Ces classes constituent aussi une excellente préparation au C.A.P.E.S et à l'agrégation d'histoire.

CONVENTIONS AVEC LES UNIVERSITES (à lire sur le site du lycée)

Conformément à la loi ESR du 22 juillet 2013 et au décret 2014-1073 du 22 septembre 2014, les étudiants sont tenus de s'inscrire dans une université avec laquelle le lycée a signé une convention. Pour Fustel de Coulanges, il s'agit de :

- **l'Université de Strasbourg (Unistra)**
- **l'Université de Paris IV-Sorbonne**
- **l'Université de Paris X- Nanterre**
- **l'Université de Rennes 2 –URF d'histoire**

Ces conventions ont pour objectif la sécurisation des parcours des étudiants,

A la fin de chaque année d'étude, 60 crédits ECTS correspondant aux acquis de connaissances, à faire valoir dans leur poursuite d'études supérieures en France comme en Europe, sont attribués aux étudiants. Ils pourront ainsi s'inscrire dans une des filières suivantes :

- ◆ Histoire
- ◆ Histoire de l'Art et archéologie (Chartes B)
- ◆ Géographie et Aménagement (Chartes B)
- ◆ Humanités
- ◆ A.E.S et Droit (inscription sous conditions en L2 à l'UDS après la 2^{ème} année de CPGE)

HORAIRES

	<i>FILIERE A (classique)</i>		<i>FILIERE B (moderne)</i>	
	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
OBLIGATOIRE				
Histoire moderne	5H	5H	4H	5H
Histoire médiévale	4H	4H	1H	2H
Histoire contemporaine	-	2H	5H	4H
Français	2H	4H	2H	4H
Latin (ou latin + grec en 2 ^{ème} année)	6H	5H	-	-
Géographie	-	-	4H	2H
Langue vivante étrangère A	2H	2H	4H	4H
Langue vivante étrangère B			2H	2H
E.P.S	2H	2H	2H	2H
Total	21H	24H	24H	25H
OPTIONNEL				
Langue vivante étrangère B				
Latin	--	-	4H	4H
Grec (débutant+confirmé)	4H	4H		
Histoire des Arts			4H	4H
TOTAL	21H à 25H	24H à 28H	24H à 29H	25H à 29H

Précisions concernant les langues:

Option A : 6 heures de latin ou, en 2^{ème} année, 2 heures de latin plus 4 heures de grec.

Langues vivantes enseignées :

Langues vivantes A : allemand, anglais, espagnol

Option B : 2 langues sont nécessaires ; la deuxième langue peut être remplacée par du latin.

Langues vivantes enseignées :

Langues vivantes A : allemand, anglais, espagnol

Langues vivantes B : allemand, anglais, espagnol, italien

Histoire du lycée Fustel de Coulanges



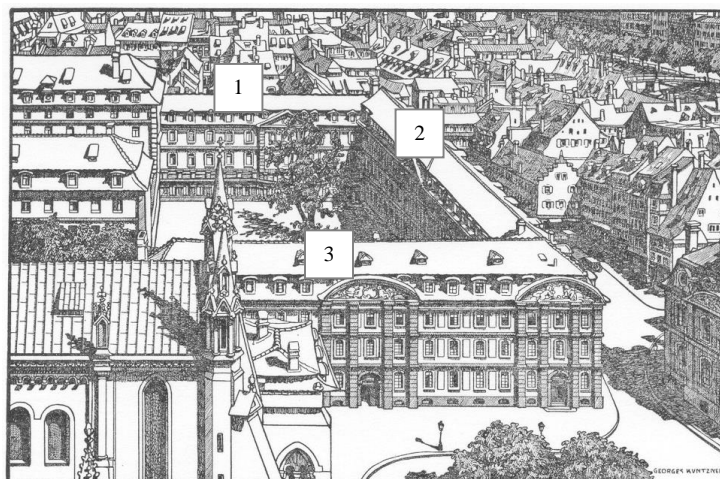
Un lycée tricentenaire

Le lycée Fustel de Coulanges est installé au centre de la vieille ville, au pied de la cathédrale et à côté de l'ancien palais épiscopal, le Château des Rohan. Il occupe les « murs » de ce qui fut un collège royal créé en 1685, il y a trois siècles, par le roi de France Louis XIV.

Celui-ci venait de conquérir la ville « libre » de Strasbourg (en 1681), ville de langue allemande et de religion protestante. L'année de la Révocation de l'Edit de Nantes, qui mettait hors la loi les Protestants du Royaume, il y avait urgence à éduquer la jeunesse alsacienne dans la religion catholique et en français.

Aussi est-ce à la Société des Jésuites de Champagne que Louis XIV accorda le privilège de créer un collège Royal jouxtant le Séminaire.

On s'installa d'abord dans les locaux existants, que nous montre le Plan en relief de Strasbourg daté de 1728 et dressé au Musée Historique : maisons et hôtels particuliers formant le côté Nord de la rue de L'Egrugeoir (rue de la Rape). Au cours du XVIIIème siècle, les architectes de la ville, dont Massol, élèvent les bâtiments actuels ; le plus ancien borde à l'Est la rue des Ecrivains (1), puis dans la rue de l'Egrugeoir se dresse le bâtiment Sud (2) ; enfin, sur la place du Château, après 1760, le bâtiment Ouest (3)



D'architecture et de style classiques, ce sont les détails de décoration et leurs thèmes qui manifestent l'évolution de la construction : emblème des Jésuites sur fronton triangulaire du premier bâtiment, louange des « lumières » sur le fronton arrondi du portail d'entrée du bâtiment final.

Quand Bonaparte décida de fonder les lycées, pépinières de fonctionnaires civils et militaires pour son empire, il proposa à la ville de créer un lycée à Strasbourg. Celle-ci décida non sans peine de récupérer les bâtiments de l'ancien Collège Royal pour l'y installer.

L'installation fut menée tambour battant et, de 1804 à 1920, notre lycée fut le seul lycée de garçons de Strasbourg.



Les noms dont il fut « baptisés » reflètent les aléas de l'histoire de notre province, disputée entre la France et l'Allemagne. Lycée Impérial sous Napoléon 1^{er}, Collège Royal sous la Restauration, à nouveau Lycée Impérial sous Napoléon III, il devint en 1871 « Kaiserliches Lyzeum », et pendant la seconde Guerre Mondiale, sous l'annexion nazie, « Oberschule Erwin von Steinbach » du nom d'un des architectes de la Cathédrale.

Depuis quand porte-t-il le nom de Fustel de Coulanges ?

C'est le 22 novembre 1919 que le lycée fut baptisé en présence du préfet et des autorités civiles et militaires. La date n'est pas anodine : c'est le 1^{er} anniversaire de l'entrée des troupes françaises dans Strasbourg, au terme de laquelle l'Alsace et la Lorraine retournent à la France

Fustel de Coulanges fut professeur d'histoire à l'Université de Strasbourg de 1860 à 1870, où il conçut et rédigea « La Cité Antique » ; il fut aussi un ardent ami de l'Alsace et prit sa « défense » lors d'une polémique célèbre avec l'historien Mommsen.



Hébergement

Pour information : FOYERS DE JEUNES A STRASBOURG

Garçons

SEMINAIRE
2 rue des Frères 67000 STRASBOURG
03.88.36.03.28
gdsem.stg@free.fr
<https://grandseminaire.alsace/foyer-des-etudiants/>

Filles

MAISON DE L'ETUDIANTE
7 boulevard de la Victoire 67000 STRASBOURG
03.88.35.32.67
mde2@wanadoo.fr
<https://mde-strasbourg.eu/>

Mixtes

FOYER AMITEL
1 et 8 rue de Soleure 67000 STRASBOURG
03.88.36.15.28
info@amitel.eu
<https://www.amitel.eu/>

FOYER JEAN STURM
2A rue Salzmann 67000 STRASBOURG
03.88.15.76.00
<https://www.foyers-etudiants-strasbourg.org/foyer-etudiant-strasbourg-sturm/>

FOYER DE L'ETUDIANT CATHOLIQUE (FEC)
17 place Saint Etienne 67000 STRASBOURG
03.88.35.36.20
www.fec-strasbourg.org

FOYERS ETUDIANTS LE « STIFT »
1bis quai St Thomas - 11 rue Martin Luther
4 rue des Hanneçons
67000 STRASBOURG
03.88.25.90.26
<https://www.foyers-etudiants-strasbourg.org/foyer-etudiant-strasbourg-stift/>

ORGANISMES RESERVES AUX ETUDIANTS

CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)

1 quai du Maire Dietrich 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03.8821.28.00

Dossier social étudiant à établir de janvier à avril (inscription internet sur le site des Crous :
www.etudiant.gouv.fr)

LES PETITES ANNONCES

DNA (Dernières Nouvelles d'Alsace)
17 rue de la Nuée Bleue STRASBOURG
Tél. 03.88.21.56.12 www.dna.fr

Le bon coin www.leboncoin.fr

Paru Vendu 17 rue des Bouchers STRASBOURG
Tél. 03.88.21.21.67 www.paruvendu.fr

L'Echo d'Alsace
20 rue du Gal Vandenberg 67141 BARR
Tél. 03.88.08.08.73 www.echodalsace.com

Contacts :

Pascal HALFTERMEYER
Proviseur

Halim BENSEDIRA
Proviseur-Adjoint

Michèle SCHNELL
Secrétariat CPGE
03.88.15.42.12

CPGE.fustel@ac-strasbourg.fr

Lycée Fustel de Coulanges
1 place du Château CS 50075
67061 STRASBOURG CEDEX
www.lyc-coulanges-strasbourg.site.ac-strasbourg.fr
Tél. 03.88.15.42.15
ce.0670079x@ac-strasbourg.fr

Les Classes préparatoires littéraires, un tremplin pour l'avenir

